Informations

INTERNATIONAL COURSE ON EUROPEAN INTEGRATION AMSTERDAM

September 1967 - April 1968

The course is organized by the « Europa Instituut » of the University of Amsterdam in co-operation with the Netherlands Universities Foundation for International Co-operation (NUFFIC) and is primarily destined for nationals from member states of the European Economic Community (EEC), the Economic Free Trade Association (EFTA) and the USA, though candidates from other countries who take a special interest in the problems of European integration are also welcome to attend.

The lecturers in the coure are both professors coming from various Dutch Universities and experts who have gained experience in the field of integration through their professional connections with the European Communities Benelux, and OECD.

During the course lectures and seminars will be held on the European experience in integration. Special items of the programme are :

Relations between the European Economic Community and other European countries, European law, Co-ordination of national economic policies, Competition problems.

The prospectus with full details is in the process of being printed and can be obtained from NUFFIC, 27, Molenstraat, The Hague.

*

DOCUMENTS SOCIALISTES

M. et M^m Raffin viennent de faire don à l'Institut belge de Science politique de nombreux documents ayant appartenu à ou émanant des précurseurs du socialisme belge, notamment le baron Colins, Louis et Agathon de Potter...

Ces archives sont déposées aux Archives Générales du Royaume sous mention : Fonds M, et M^{me} Raffin.

L'Institut détient néanmoins des microfilms des pièces jugées les plus importantes.

154 RES PUBLICA

Le Conseil d'administration et le Conseil scientifique transmettent à M. et M^{me} Raffin toute leur gratitude et félicitent M. Ivo Rens, chargé de recherche à l'Institut, d'avoir découvert après maintes recherches des documents aussi précieux pour l'histoire des doctrines politiques belges.

*

DOCUMENTS « PARTIS POLITIQUES » détenus par l'Institut belge des Sciences politique

PREMIERE SERIE — MISE AU POINT

Archives de la fédération socialiste de l'arrondissement de Verviers Un microfilm.

I. Inventaire.

A. Organisations d'arrondissement de Verviers

- 1. Procès-verbaux de séances.
- a) Groupe des mandataires socialistes de l'arrondissement du 6 juin 1920 au 13 janvier 1925.
- b) Comité général d'action féminine de la région de Verviers du 5 avril 1932 au mois d'août 1939.
 - 2. Comptes.
 - a) Affiliations à la Fédération par commune (1923).
 - b) Cotisations par organisation (1924 à 1926).
 - c) Cotisations et nombre de membres par organisation (1927 à 1940).
 - d) Liste de membres du Comité général d'action féminine (1939).
- e) Fragments de comptes (1904, 1912, 1913, 1915). Affiliations 1912 membres, cotisations, organisation).

B. Union Socialiste communale de Verviers

- 1. Procès-verbal.
- a) Séances du Comité exécutif et du Comité administratif de l'Union socialiste communale de Verviers du 18 septembre 1922 au 12 octobre 1924 et du 28 juillet 1934 au 7 juin 1938.
- b) Séances du Comité et Assemblées générales des Jeunes Gardes socialistes de Verviers, du 3 novembre 1931 au 12 juillet 1939.
 - 2. Listes.
 - a) Membres du Comité exécutif de l'USC Verviers (21) (1933).
 - b) Membres du Comité administratif (50) (1933).
 - c) Des membres de l'USC Verviers (151) (1933).

- 3. Règlements.
- a) Règlement de l'USC Verviers (1933).
- b) Règlement du groupe des mandataires communaux de l'USC Verviers (1933).

II. Inventaire analytique du microfilm.

- 1. Séances des Comités et Comité exécutif de l'Union communale de Verviers du 18 septembre 1922 au 11 octobre 1924.
- 2. Comité général d'action féminine de la région de Verviers du 5 avril 1932 au 7 juin 1938.
- 3. Séances du Comité et Assemblée générale des Jeunes Gardes socialistes de Verviers du 3 novembre 1931 au 3 août 1939.
 - 4. Plaine des Sports 1927.
- 5. Liste des membres du Comité général d'Action féminine 1939 (en règle de cotisations).
- 6. Affiliations à la Fédération socialiste de Verviers (par commune et par organisation professionnelle) (1923).
 - 7. Cotisations par organisation (1924 à 1926).
 - 8. Cotisations et nombre de membres par organisation (1927 à 1940).
- Liste des membres du Bureau de la Fédération d'arrondissement de Verviers (SD).
- 10. Procès-verbal du groupe des mandataires socialistes de l'arrondissement du 6 juin 1920 au 13 janvier 1925, avec une liste des mandataires communaux (fragments de comptes de 1904, 1912, 1913, 1915, affiliations 1912). Liste des communes de l'arrondissement classées par canton électoral.
- 11. 1933. Liste des membres : du Comité exécutif de l'USC Verviers (21 noms); du Comité administratif (21+29 noms); de l'USC Verviers (151 noms).
 - 12. a) Règlement de l'USC Verviers (1933).
 - b) Règlement du groupe des mandataires communaux (1933).
- 13. Comités exécutifs et administratif de l'USC Verviers du 28 juillet 1934 au 23 octobre 1937. Etat des présences aux séances des Comités de l'USC Verviers pour 1936.

Parti social chrétien, arrondissement de Liège

Un petit microfilm.

- 1. Programme national. Noël (1945).
- 2. a) Statuts de l'organisation d'arrondissement (1945).
 - b) Modifications aux statuts (1957).
- 3. Statuts de l'organisation de Liège Ville (1945).
- 4. Statuts des organisations cantonales (1945).
- 5. Statuts types d'une section locale.

- 6. a) Règlement du poll de l'arrondissement de Liège.
 - b) Modifications (1957).
- 7. Comité d'arrondissement. Liste des membres (1963-1964).
- 8. Protocole d'accord avec le PSC et la Démocratie chrétienne liégeoise (1965).

Parti social chrétien, arrondissement de Gent

5 microfilms. Originaux au secrétariat d'arrondissement du PSC 10, Korte Meer, à Gent.

I. Inventaire.

A. Procès-verbaux.

- 1. Procès-verbaux des réunions : microfilm nº 1.
- des comité exécutif et directeur de l'arrondissement,
- du Comité local de Gent.
- du Groupe parlementaire de l'arrondissement.
- de Réunions cantonales (1952) (4 avril 1952 au 4 octobre 1957). A la date du 29 janvier 1954, liste des membres du Comité directeur de l'arrondissement.
- 2. Composition du Comité directeur de l'arrondissement (41 membres, 1946).
- 3. Procès-verbaux manuscrits (Théo Lefèvre : secrétaire) confidentiels du Comité d'arrondissement, février 1946 (6 réunions).
- 4. Procès-verbaux du Comité d'arrondissement Gent (manuscrits), 18 novembre 1944 au 29 juin 1947.
- 5. Procès-evrbaux du Comité local de Gent (manuscrits), 10 septembre 1946 au 30 décembre 1946.

B. Elections législatives 1950, 1954 et 1958.

- 1. Elections de 1950 (aucun classement): microfilm n° 2.
 - a) Liste des candidatures : Sénat, Chambre, province.
- b) Circulaire du « Nieuwe gids » en faveur de ses abonnements électoraux.
 - c) Correspondance du secrétariat, circulaires.
 - d) Programme des meetings des mois de mai et juin.
 - e) Instructions aux témoins.
 - f) Tracts et affiches.
 - g) Liste des orateurs aux meetings.
 - h) Bons de commande : affiches, tracts, brochures.

II. Elections législatives 1954 : microfilm n° 3.

Dossiers 1

a) Graphique des résultats des élections législatives depuis 1919 dans l'arrondissement de Gent-Eekloo.

b) Circulaire « 1954 : Versterkte Meerderheid » adressée par le secrétariat aux sections locales.

c) Graphique des résultats électoraux depuis 1919, par canton.

Dossier 2:

Correspondance du secrétariat avec diverses sociétés, autorités et personnes concernant la propagande électorale. Pévrier à mars 1954.

Dossier 3:

- a) Imprimés électoraux. Convocations aux meetings PSC.
- b) Huit tracts du « Party Universele Volk ».

Dossier 4 (très confidentiel):

a) Formulaire complétés comprenant l'acceptation par les candidats de la place qui leur est désignée sur la liste. Nom, adresse, profession, fonction politique, place sur la liste. Engagement, signé, de respecter le programme du parti, des obligations (y compris financières) qui en résultent.

b) Listes définitives : nom, fonction politique ou profession.

Dossier 5:

a) 28 janvier 1954. Calendrier de l'organisation du poll.

b) Liste des journaux à qui le soutien aux listes du PSC sera demandé.

c) Correspondance, circulaires, convocations pour le poll. Résultats du poll. Listes provisoires.

Dossier 6 (confidentiel):

a) Notes, correspondance, projets d'affiches.

b) Composition du Comité de propagande.

c) Budgets comparés de la propagande en 1950 et 1954.

d) Bilan 1950 détaillé (factures, etc.).

e) Procès-verbaux des réunions du comité de propagande et du comité de presse (décembre 1953 à mars 1954).

Dossier 7 (confidentiel):

Présentation des candidatures : province :

- nombre de sections présentantes,

- candidats présentés,

-- candidats remplissant les conditions nécessaires,

— candidats, sections présentantes, acceptation des candidats.

Dossier 8 (confidentiel):

Présentation des candidatures : chambre (voir dossier précédent).

Dossier 9 (confidentiel):

a) Présentation des candidatures : Sénat (idem).

b) Liste des communes de l'arrondissement par canton et district.

Dossier 10:

- a) Présentation des candidats par les sections locales (rapports).
- b) Présentation par diverses organisations.
- c) Récapitulation des différentes listes.

Dossier 11:

- a) Préparation du poll du 21 février 1954.
- b) Procès-verbaux des réunions du Comité du poll.
- c) Répartition des bureaux de vote par canton. Nombre de membres par canton.
 - d) Nombre de membres 1951-1952 : par commune, par canton.
 - e) Membres du Comité du poll et délégués cantonaux.

Microfilm nº 4.

Dossier 12:

- a) Agenda du poll général.
- b) Ordre du jour du Congrès d'arrondissement.
- c) Organisation locale du poll.
- d) Notes à la presse pour annoncer le poll.
- e) Liste des candidatures (profession ou fonction).
- f) Coupures de presse à propos du poll.
- g) Circulaires sur le contrôle des opérations.
- h) Résultats du poll:
- par canton (pourcentage de participation),
- résultats : Chambre, Sénat, province.

Dossier 13 (propagande):

- a) Affiches, tracts, brochures, imprimés électoraux des arrondissements des deux Flandres, publications du Centre d'étude et de documentation du PSC (rue du Trône).
 - b) Notes à propos du film de propagande PSC.
 - c) Correspondance et circulaires.
 - d) Déclaration à lire dans les églises le 28 mars.
 - e) Divers.
 - f) Texte du montage sonore pour l'auto-radio.
- g) Liste des personnes à contacter pour leur demander un soutien financier, pour leur envoyer une brochure bilan.

Dossier 14:

- a) Rapport sur la propagande effectuée.
- b) Note sur les dépenses effectives (18 mai 1954).

Dossier 15:

Enquête sur la propagande personnelle des candidats. Correspondance à ce sujet.

Dossier 16:

- a) Renseignements techniques sur les communes, nombre d'habitants, nombre d'habitations.
 - b) Réunions cantonales des cadres.
 - c) Résultats comparés élections 1946 à 1954.
 - d) Résultats officiels élections 1950-1954 (Belgique).
- e) Résultats comparés des différents partis dans l'arrondissement 1949, 1950, 1954.

f) Résultats comparés élections communales 1946-1952 dans l'arrondissement (pratiquement illisible), par commune, par canton.

g) Comparaison entre les élections législatives et communales 1950 et 1952.

h) Résultats 1954 par canton, etc.

III. Elections législatives 1958 : microfilm nº 5 :

Propagande électorale dans divers arrondissements des deux Flandres de divers partis : CVP, BSP, parti libéral, Liberaal party, Volksunie, KPB, Party Universele Volks, etc. Tracts, circulaires, brochures, feuilles électorales.



FONDS NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 11, rue d'Egmont, Bruxelles 5. Tél.: 11.81.00

SUBSIDES POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 1er octobre 1967 - 30 septembre 1968

MANDATS

Conditions générales.

- a) Etre Belge ou Luxembourgeois.
- b) Etre physiquement apte à poursuivre des travaux de recherches.

Stagiaires de recherches :

- a) Ne pas avoir dépassé l'âge de 30 ans au 1er mars 1967.
- b) Etre soit en dernière année d'études universitaires, soit récemment diplômé.

Aspirants :

- a) Ne pas avoir dépassé l'âge de 30 ans au 1er mars 1967.
- b) Avoir terminé des études supérieures.

Bourses spéciales de doctorat :

- a) Avoir atteint l'âge de 30 ans et ne pas avoir dépassé l'âge de 45 ans à la date à laquelle la bourse prend cours.
- b) Etre diplômé universitaire professeur dans les enseignements moyen, technique ou normal, titulaire d'une nomination définitive, dans l'enseignement.

Chargés de recherches.

- a) Ne pas avoir dépassé l'âge de 35 ans au 1er mars 1967.
- b) Avoir défendu avec succès une thèse de doctorat au titre légal ou scientifique. Par assimilation, les docteurs en médecine, docteurs en droit,

160 RES PUBLICA

ingénieurs ou pharmaciens doivent avoir à leur actif une production scientifique jugée équivalente à une thèse de doctorat.

Chercheurs qualifiés :

- a) Ne pas avoir dépassé l'âge de 38 ans au 1er mars 1967.
- b) Avoir des titres et une production scientifique supérieurs à ceux exigés pour l'octroi d'un mandat de « Chargé de recherches ».

Chercheurs associés :

- a) Etre porteur du diplôme d'agrégé de l'enseignement supérieur, de docteur spécial ou pouvoir faire valoir des titres scientifiques équivalents.
- b) Ne pas faire partie des cadres d'une université, d'un établissement assimilé ou d'une institution scientifique de l'Etat.

CREDIT AUX CHERCHEURS

Les demandes de mandats, de renouvellement de mandats et de crédits pour l'exercice 1967-1968 doivent être adressées au Fonds National avant le 1er mars 1967. Les formulaires requis ainsi que tout renseignement complémentaire pour l'introduction des demandes peuvent être obtenus au secrétariat du F.N.R.S.



NATIONAAL FONDS VOOR WETENSCHAPPELIJK ONDERZOEK Egmontstraat, 11, Brussel 5. Tel.: 11.81.00

SUBSIDIES VOOR HET AKADEMIEJAAR 1 oktober 1967 - 30 september 1968

MANDATEN

Algemene voorwaarden:

- a) Belg of Luxemburger zijn;
- b) Fysisch in staat zijn navorsingen te ondernemen.

Navorsingsstagiairs:

- a) De leeftijd van 30 jaar niet overschreden hebben op 1 maart 1967.
- b) In het laatste universitair studiejaar zitten of onlangs gediplomeerd zijn.

Aspiranten:

- a) De leeftijd van 30 jaar niet overschreden hebben op 1 maart 1967.
- b) Hogere studiën hebben geëindigd.

Biezondere doctoraatsbeurzen:

a) De leeftijd van 30 jaar hebben bereikt en de leeftijd van 45 jaar niet hebben overschreden op de datum dat de beurs een aanvang neemt.

INFORMATIONS 161

b) Gediplomeerd universitair leraar zijn in het middelbaar, technisch of normaalonderwijs en definitief in het onderwijs zijn benoemd.

Aangestelde navorsers:

- a) De leeftijd van 35 jaar niet overschreden hebben op 1 maart 1967;
- b) Met sukses een doctoraatstesis hebben verdedigd (wettelijke of wetenschappelijke graad). Ter gelijkstelling dienen de doctors in de geneeskunde, doctors in de rechten, ingenieurs of apothekers een wetenschappelijke produkte op hun aktief te hebben die de waarde heeft van een doctoraatstesis.

Bevoegdverklaarde navorsers:

- a) De leeftijd van 38 jaar niet overschreden hebben op 1 maart 1967.
- b) Titels en een wetenschappelijke produktie op hun aktief hebben, hogerstaande dan die welke voor de toekenning van een mandaat als « Aangesteld Navorser » worden vereist.

Geassocieerde navorsers :

- a) Houder zijn van een diploma van geaggregeerde voor het hoger onderwijs, van speciaal doctor, of gelijkwaardige wetenschappelijke titels kunnen laten gelden.
- b) Geen deel uitmaken van de kaders van een universiteit, van een gelijkgestelde inrichting of van een wetenschappelijke Rijksinstelling.

KREDIETEN AAN NAVORSERS

De aanvragen om mandaten, hernieuwing van mandaten en kredieten voor het akademiejaar 1967-1968 dienen vóór 1 maart 1967 tot het Nationaal Fonds gericht. De vereiste formulieren, alsook elke aanvullende inlichting voor het indienen van de aanvragen kunnen op het Sekretariaat van het N.F.WO, bekomen worden.



SEPTIEME CONGRES MONDIAL DE L'IPSA Bruxelles, Palais des Congrès, 18-23 septembre 1967

L'Association Internationale de Science politique, qui groupe les associations de science politique de 29 pays, environ 120 organismes de recherche et d'enseignement et 500 membres individuels, organise à Bruxelles, du 18 au 23 septembre 1967, son Septième Congrès triennal. De même que les congrès précédents, tenus à Zurich (1950), La Haye (1952), Stockholm (1955), Rome (1958), Paris (1961) et Genève (1964), le Congrès de Bruxelles sera ouvert à toutes les personnalités intéressées par l'étude des phénomènes politiques.

C'est à l'invitation de l'Institut belge de Science politique que ce congrès se tiendra à Bruxelles, sous les auspices et avec le concours du Gou162 RES PUBLICA

vernement belge. La responsabilité de l'organisation locale est assumée par M. André Philippart, secrétaire général de l'Institut belge de Science politique.

Calendrier provisoire.

Les travaux du Congrès se dérouleront au Palais des Congrès.

La séance solennelle d'ouverture doit se tenir le lundi 18 septembre 1967 à 18 heures.

Les séances de travail auront lieu de 10 à 12 h 30 et de 15 à 17 h 30, les mardi, mercredi, jeudi (matin seulement), vendredi et samedi (matin seulement), 19 à 23 septembre ; une excursion sera organisée à l'intention des participants le jeudi 21 septembre après-midi. Plusieurs réceptions seront offertes aux participants et aux personnes les accompagnant.

Une réunion d'information à l'intention des membres individuels et des délégués des membres associés à l'AISP sera organisé le mercredi 20 septembre à 18 heures.

Ce calendrier n'est pas encore arrêté définitivement : des modifications pourront lui être apportées par circulaires envoyées aux participants inscrits et aux personnes ayant sollicité des renseignements.

Langues officielles.

Les débats auront lieu en français et en anglais, avec interprétation simultanée.

Documents de travail.

De même que lors des congrès précédents, seuls seront distribués par le secrétariat, les rapports sollicités ou acceptés par les rapporteurs généraux. Nous prions tous ceux qu'un sujet particulier intéresse d'écrire directement au rapporteur général.

Les rapports généraux seront distribués dans chacune des deux langues. Les autres rapports seront distribués soit en français, soit en anglais, avec un résumé dans chacune des deux langues.

Le secrétariat espère faire l'envoi de la plupart des rapports avant le 15 août 1967; les rapports ne doivent, en effet, pas être lus au Congrès, qui est réservé aux discussions.

Réunions de spécialistes.

En plus des séances de travail ouvertes à tous les participants, dix réunions de spécialistes placées sous les auspices de l'AISP, mais sous la responsabilité directe de leur organisateur examineront des problèmes de recherche.

La participation à ces réunions de chercheurs est réservée aux personnes invitées par les organisateurs, auxquels des demandes peuvent être adressées.

Droits d'inscription.

- 1. Droit d'inscription au congrès :
- a) Membres individuels de l'AISP à jour de leurs cotisations : \$10 (FF 50, £ 3.10.0).

D

20

A

TUM

- b) Délégués officiels des membres associés de l'AISP (2 délégués par institution): \$10 (FF 50, £ 3.10.0).
 - c) Etudiants: \$ 10 (FF 25, £ 1.15.0).
 - d) Autres participants: \$ 15 (FF 75, £ 5.05.0).

Ces droits d'inscription représentent une participation aux frais généraux engagés à l'occasion du congrès.

- 2. Documents du travail.
- a) Prix des rapports distribués pour chaque sujet : \$ 3 (FF 15, £ 1.02.0).
- b) Prix de l'ensemble des rapports \$ 25 (FF 125, £ 9).

Les participants dûment inscrits recevront par poste ou au bureau d'accueil du congrès les rapports portant sur les sujets de leur choix, et pour lesquels ils auront acquitté les droits correspondants.

Ces droits peuvent être réglés par chèque bancaise ou par mandat postal dans l'une quelconque des monnaies mentionnées ci-dessus, ou encore par

nt à l'un des comptes de l'AISP.

cartes d'inscription au congrès et les formulaires de réservation de res seront envoyés au début de 1967 aux associations nationales, aux res associés et individuels de l'AISP, et à toutes les personnes qui ront fait la demande.

SUJET'S A L'ORDRE DU JOUR

et rapporteurs généraux

L'idée de participation populaire aux XIXº et XXº siècles (l'héritage ousseau et de Mill), par I. Fetscher (Francfort).

Les travaux récents sur les typologies politiques, par H. Daalder de) et N. Pasic (Belgrade).

Consensus et conflits, notamment dans les pays en voie de développement, par G. Sartori (Florence) et E. Shils (Chicago).

- 4. Théorie et pratique de la représentation, par A.H. Birch (Hill) et M. A. Krutogolov (Moscou).
- 5. Droit administratif et sciences administratives, par A. Molitor (Bruxelles).
- 6. Les aspects politiques du fonctionnement des entreprises, par C.E. Lindblom (Yale) et Z. Rybicki (Varsovie).
- 7. Le rôle politique des organisations économiques internationales, par R.W. Cox et A.B. Overstreet (Genève).
 - 8. Neutralité, neutralisme, non-alignement, par J. Laloy (Paris).
- Le politiste et ses problèmes d'information scientifique, par J. Meyriat (Paris).

REUNIONS DE SPECIALISTES

et rapporteurs responsables

1. L'idée de participation populaire de Rousseau à Mill, par J. Plamenatz (Oxford).

- 2. Jeunesse et vie politique, par R.C. Macridis (Brandeis).
- 3. Aspects financiers de la vie politique, par A. Heidenheimer (U. of Floride).
 - 4. Recherches électorales, par S. Rokken (Bergen).
 - 5. Le mieux-être et la politique, par B. de Jouvenel (Paris).
 - 6. Les processus de modernisation politique, par R. Kothari (New Delhi)
- 7. Les recherches sur l'unification européenne, par C.J. Friedrich (Harvard) et A. Philippart (Bruxelles).
 - 8. L'Afrique et la science politique, par A. Mazrui (Kampala).
 - 9. Religion et politique, par S.A. Mardin (Ankara).
- 10. L'utilisation des mathématiques en science politique, par K.W. Deutsch (Yale).

LISTE D'ADRESSES

Rapporteurs généraux :

Iring Fetscher, directeur du Seminar für die Wissenschaft von der Politik, Johan Wolfgang Goethe-Universität, Gräfstrasse 39, 6 Frankfurt am Main, République fédérale d'Allemagne.

Hans Daalder, professeur à l'Université de Leyde, Pays-Bas. Adresse provisoire : Centre for the Advanced Study in the Behavioral Sciences, 202 Junipero Serra Blvd, *Stanford*, Calif., USA.

Najdan Pasic, directeur de l'Ecole supérieure de Sciences politi**qu**es, Dalmatinska 60, *Belgrade*, Yougoslavie.

Giovani Sartori, professeur à l'Université de Florence. Adresse provisoire : Department of Politics, Yale University, New Haven, Conn., USA.

Edward Shils, professeur à l'Université de Chicago. Committee of Social Thought, The University of Chicago, Chicago, Ill. 60637, USA.

Anthony H. Birch, chef du Department of Political Studies, University of Hull, Hull, Grande-Bretagne.

Mikhail A. Krutogolov, Académie des Sciences de l'URSS. Adresse provisoire : AISP, 27, rue Saint-Guillaume, *Paris* 7°.

André Molitor, professeur à l'Université Catholique de Louvain. Adresse personnelle : 102, rue Père Eudore Devroye, *Bruxelles*, Belgique.

Charles E. Lindblom, professeur à l'Université Yale. Department of Politics, Yale University, New Haven, Conn., USA.

Zygmunt Rybicki, pro-recteur de l'Université de Varsovie. Krakowskie Przedmiescie, 26-28, Varsovie, Pologne.

R.W. Cox, directeur de l'Institut international d'Etudes sociales, route de Lausanne, 154, CH-1211, Genève, Suisse.

A.B. Overstreet, professeur à Smith College et à l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales, 132, rue de Lausanne, Genève, Suisse.

Jean Laloy, professeur à l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris. Adresse personnelle : 25, rue Ernest Renan, 92 Bellevue, France.

Jean Meyriat, professeur à l'Institut d'Etudes politiques de l'Université de Paris, secrétaire général du Comité international pour la Documentation des Sciences sociales, 27, rue Saint-Guillaume, Paris 7°.

Responsables des réunions de spécialistes.

John Plamenatz, Fellow of Nuffield College, Oxford, Grande-Bretagne. Roy C. Macridis, professeur à l'Université Brandeis, Department of Politics, Brandeis University, Waltham Mass. 02154, USA.

Arnold C. Heidenheimer, professeur à l'Université de Floride. Department of Political Science, College of Arts and Sciences, University of Florida, Gainesville, Fla. 32601, USA.

Stein S. Rokkan, professeur à l'Université de Bergen, directeur de Recherches à l'Institut Chr. Michelsen, Kalvedalsvei 12, Bergen, Norvège.

Bertrand de Jouvenel, professeur associé à la Faculté de Droit et des Sciences économiques, Université de Paris. Directeur de la SEDEIS, 205, boulevard Saint-Germain, Paris 7° France.

Rajni Kothari, directeur du Centre for the Study of Developing Societies, 17-B Indraprastha Marg, New Delhi, Inde.

Carl J. Friedrich, professeur à l'Université Harvard Department of Government, Harvard University, M-31 Littauer Center, Cambridge, Mass. 02136, USA.

André Philippart, attaché de Recherches à l'Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles. Secrétaire général de l'Institut belge de Science politique, 43, rue des Champs Elysées, Bruxelles, Belgique.

Ali Mazrui, professeur à Makerere College, Kampala, Ouganda.

Serif A. Mardin, professeur à l'Université d'Ankara, Siyasal Bilgiler Fakültesi, Cebeci, *Ankara*, Turquie.

Karl W. Deutsch, professeur à l'Université Yale, Department of Political Science, Yale University, New Haven, Conn., USA.

 \star